

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 3 octobre 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 29, 30 septembre et 1er octobre 2014**

**2014 DDCT 16** Subventions à cinq associations au titre de l'intégration.

**Mme Colombe BROSSEL, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération en date du 16 septembre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris propose une subvention à cinq associations ;

Vu l'avis du conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement en date du 18 septembre 2014 ;

Vu l'avis du conseil du 18<sup>e</sup> arrondissement en date du 15 septembre 2014 ;

Vu l'avis du conseil du 19<sup>e</sup> arrondissement en date du 15 septembre 2014 ;

Vu l'avis du conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement en date du 18 septembre 2014 ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 4<sup>e</sup> Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 7 500 euros est attribuée à Agir pour la Diversité et contre les Discriminations (A2D, 19<sup>e</sup>), pour le projet « Fonctionnement de l'arbre à palabre » (61941 / 2014\_01928)

Article 2 : Une subvention de 13 000 euros est attribuée au Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales (CIEMI, 11<sup>e</sup>), pour le projet « Sensibilisation aux migrations internationales » (75761 / 2014\_02736)

Article 3 : Une subvention de 1 500 euros est attribuée à Francophonie et Cultures Partagées (FCP, 11<sup>e</sup>) pour le projet « Récits de vie, mémoire de l'immigration » (11127 / 2014\_01862)

Article 4 : Une subvention de 2 000 euros est attribuée à Ma Goutte d'Or (18<sup>e</sup>, 12120), pour les projets « Une parole en or » (2014\_03009) et « Raconte-moi ton histoire » (2014\_03007)

Article 5 : Une subvention de 5 000 euros est attribuée à l'association Trajectoires (20<sup>e</sup>) pour le projet « Pratique de médiations éducatives et interculturelles : mémoires et histoires des migrations » (12646 / 2014\_03586)

Article 6 : La dépense correspondante, s'élevant à 29 000 euros, sera imputée au chapitre 65, article 6574, rubrique 020, ligne 15003 « Subventions aux associations au titre de l'intégration et des Résidents non communautaires » du budget de fonctionnement 2014 de la Ville de Paris.